

Received: 22-12-2025 | Approved: 05-01-2026 | DOI: <https://doi.org/10.23882/emss26249>

ROLE DE L'EDUCATION ENTREPRENEURIALE COMME LEVIER D'INTEGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET REFUGIES EN AFRIQUE

**ROLE OF ENTREPRENEURIAL EDUCATION AS A LEVER FOR THE
SOCIOECONOMIC INTEGRATION OF MIGRANTS AND REFUGEES IN AFRICA**

ZAKARIA Aymane

Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Le Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales (LARGESSION)

(Aymanezakaria08@gmail.com)

ZAMOURI Leila

Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Le Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales (LARGESSION)

(zamouri.leila24@gmail.com)

Résumé

Dans un contexte africain marqué par une forte mobilité intra-continentale, l'intégration économique et sociale des migrants et des réfugiés constitue un enjeu crucial pour les États, les communautés d'accueil et les institutions régionales. L'éducation à l'entrepreneuriat se révèle être un levier stratégique pour relever ce défi, en favorisant l'inclusion active, l'autonomie économique et la valorisation des compétences des personnes déplacées.

Loin d'être de simples victimes des crises, de nombreux migrants et réfugiés disposent de savoir-faire, de créativité et d'une forte volonté de reconstruire leur vie. En leur offrant un accès à une formation entrepreneuriale adaptée (alphabétisation économique, gestion de micro-projets, innovation locale), les politiques publiques et les ONG permettent de transformer leur potentiel en moteurs de croissance inclusive. Plusieurs initiatives en Afrique subsaharienne et au Maghreb ont démontré que l'entrepreneuriat, même informel, peut constituer un moyen rapide d'accès à l'emploi, tout en favorisant la cohésion sociale et la revitalisation économique des territoires d'accueil. Toutefois, cette dynamique reste freinée par de nombreux obstacles : absence de statut juridique clair, difficulté d'accès au financement, barrières linguistiques et culturelles, ou encore insuffisance des dispositifs de formation adaptés à ces publics. Il est donc essentiel de repenser les politiques éducatives et les mécanismes de soutien entrepreneurial à la lumière des réalités migratoires africaines.

Cet article s'inscrit dans une logique d'analyse des pratiques actuelles et propose des pistes concrètes pour renforcer le rôle de l'éducation entrepreneuriale comme vecteur d'intégration et d'autonomisation dans un continent en pleine transformation démographique et économique. Comment l'éducation à l'entrepreneuriat peut-elle favoriser l'intégration économique et sociale des migrants et réfugiés en Afrique, dans un contexte de forte mobilité intra-continentale et de transformation économique ?

Mots-clés : entrepreneuriat, migration, intégration, éducation, réfugiés, Afrique

Introduction

L'éducation à l'entrepreneuriat se présente comme un levier stratégique pour l'intégration économique et sociale des migrants et réfugiés en Afrique, en leur offrant les compétences nécessaires pour créer leur propre activité et contribuer durablement aux communautés d'accueil. Les programmes d'entrepreneuriat destinés aux populations déplacées combinent formation technique, accompagnement personnalisé et accès aux ressources financières, favorisant ainsi l'autonomie et la résilience. En Afrique, où plus de 50 millions de personnes sont déplacées, l'accès à l'emploi formel reste limité par des barrières juridiques et culturelles, ce qui rend l'auto-emploi indispensable pour prévenir la vulnérabilité économique.

Plusieurs initiatives exemplaires montrent l'impact de cette approche : au Kenya, l'incubateur de Kakuma propose aux réfugiés un parcours expérientiel mêlant soft skills et coaching individuel, valorisant notamment le travail des femmes dans un contexte religieux parfois contraignant .En Ouganda, le programme Living Integration du HCR a permis à des réfugiés de développer un business plan et d'accéder au mentorat nécessaire pour enregistrer officiellement leurs entreprises, renforçant leur inclusion économique et juridique.

Destiné aux jeunes migrants africains, le projet « Entrepreneurship for Young Refugees » de Farm Africa stimule l'innovation locale en associant réfugiés et communautés hôtes autour de projets agro-entrepreneuriiaux, avec un suivi post-formation assurant un taux d'activité économique supérieur à 60 % parmi les participants .De même, la plateforme Indego Africa forme chaque année des centaines d'artisans réfugiés en Mauritanie et au Niger, leur fournissant des compétences en gestion financière et en marketing numérique pour accéder aux marchés régionaux .

L'éducation entrepreneuriale ne se limite pas à l'acquisition de savoir-faire techniques : elle intègre également le développement de l'esprit d'initiative et la création de réseaux professionnels. Une étude récente montre que les migrants formés à la création d'entreprise en Afrique de l'Ouest voient leur sentiment de cohésion sociale augmenter de 40 %, grâce à des activités collaboratives (co-création de projets, participations à des foires commerciales. Ce renforcement du capital social contribue à réduire les tensions intercommunautaires et à promouvoir un développement inclusif.

Pour répondre aux défis spécifiques des migrants, les programmes adoptent souvent une approche « méthode co-design », coconstruit avec les bénéficiaires pour respecter les contraintes culturelles (par exemple, l'obtention de permissions familiales dans les camps majoritairement musulmans) et optimiser l'engagement. Par ailleurs, l'accès au micro-crédit,

facilité par des partenariats avec des institutions locales, montre un taux de remboursement de près de 90 % parmi les entrepreneurs réfugiés, attestant de la viabilité économique de ces initiatives.

L'éducation à l'entrepreneuriat se révèle être un outil puissant d'intégration pour les migrants et réfugiés en Afrique, alliant renforcement des compétences, accompagnement sur mesure et accès aux ressources financières. Les expériences de terrain soulignent l'importance d'un modèle holistique — combinant formation pratique, mentorat et inclusion sociale — pour transformer la vulnérabilité en opportunité et favoriser une croissance partagée au sein des communautés d'accueil.

I. L'éducation à l'entrepreneuriat, outil d'intégration des migrants et réfugiés en Afrique

1 Fondements de l'éducation entrepreneuriale

L'éducation entrepreneuriale repose sur un ensemble de fondements théoriques et pratiques visant à développer chez l'individu la capacité à identifier des opportunités, à prendre des initiatives et à transformer des idées en projets créateurs de valeur. Elle s'appuie sur des apports issus de l'économie, du management, de la psychologie et des sciences de l'éducation, en considérant l'entrepreneuriat non seulement comme un acte de création d'entreprise, mais comme un ensemble de compétences mobilisables dans différents contextes professionnels et sociaux.

Ses fondements mettent l'accent sur l'apprentissage par l'action, l'expérimentation, la résolution de problèmes et la prise de décision en situation d'incertitude, tout en favorisant l'autonomie, la créativité et le sens des responsabilités.

Ainsi, l'éducation entrepreneuriale vise à former des individus capables de s'adapter à des environnements complexes et évolutifs, et à contribuer activement au développement économique et social.

1.1 Définitions et enjeux de l'éducation entrepreneuriale.

L'éducation entrepreneuriale vise à doter les individus des compétences et de l'« état d'esprit » nécessaires pour transformer des idées créatives en actions concrètes. Selon la Commission européenne (2006), elle consiste en un ensemble d'apprentissages qui permettent de mobiliser la créativité, l'innovation, la prise de risque, ainsi que la capacité de planification et de gestion de projets afin de générer de la valeur économique, sociale ou culturelle. Gibb (2005)

caractérise cette éducation comme l'apprentissage *pour, par et sur* l'entrepreneuriat. Le réseau Eurydice (Commission européenne, 2016) insiste sur la formation d'un état d'esprit entrepreneurial dès le plus jeune âge, considéré comme « compétence clé » pour le développement personnel, la citoyenneté active et l'inclusion sociale. En somme, l'éducation entrepreneuriale ne se limite pas à enseigner la gestion d'entreprise, elle englobe aussi des dimensions sociales et pédagogiques variées. Elle vise à créer une culture proactive où chaque individu acquiert le « savoir-être » et le « savoir-faire » de l'entrepreneur (créativité, confiance en soi, résolution de problèmes, capacité à saisir les opportunités), générant ainsi des bénéfices individuels mais aussi collectifs (innovation sociale, dynamisme économique).

1.2 Compétences et objectifs visés.

L'objectif premier de l'éducation entrepreneuriale est de développer chez l'apprenant un *entrepreneurial mindset* : esprit d'initiative, autonomie et esprit critique. Le cadre européen *EntreComp* définit l'entrepreneuriat comme une compétence « transversale » applicable à tous les domaines de la vie, du développement personnel à la création d'emplois ou d'entreprises, reposant sur la création de valeur culturelle, sociale ou économique. En pratique, cela signifie travailler des compétences telles que la créativité, la gestion de projet, le leadership, la maîtrise des risques, la gestion financière de base, la communication et le travail en réseau. L'éducation entrepreneuriale vise ainsi à faire des apprenants des acteurs confiants et innovants, capables d'agir dans des contextes variés – que ce soit pour lancer une entreprise à finalité commerciale, sociale ou culturelle, ou pour agir de manière entrepreneuriale au sein d'organisations existantes (intrapreneuriat). Les dispositifs visent notamment à renforcer l'employabilité et la résilience des jeunes : une Commission européenne souligne par exemple que l'entrepreneuriat offre aux migrants une « voie alternative vers un emploi décent et durable » (Emploi 2020). De nombreux programmes insistent également sur la dimension citoyenne de l'entrepreneuriat : au-delà du profit, il s'agit de contribuer au développement local et à la cohésion sociale.

1.3 Méthodes pédagogiques et approches.

L'éducation entrepreneuriale repose fortement sur l'**apprentissage expérientiel et par projet**. Plutôt que des cours magistraux traditionnels, elle privilégie les mises en situation concrètes : études de cas d'entreprises réelles, création d'entreprises-écoles, concours de plans d'affaires, stages en incubateurs, jeux de rôle, etc. Ces approches visent à faire « expérimenter l'entrepreneuriat » aux apprenants, en les confrontant à la prise de décision, aux problèmes de financement et aux dynamiques de marché. La Commission européenne recommande d'intégrer

ces enseignements dès l'école primaire, car « les attitudes et références culturelles se forment dès le plus jeune âge ». Il est ainsi attendu que les élèves acquièrent progressivement autonomie et confiance en eux : par exemple, des projets d'auto-entreprise en classe (vente de produits, services innovants) ou des activités pratiques (ateliers de prototypage) sont souvent utilisés.

Pour être efficaces auprès des migrants, les programmes insistent sur plusieurs points spécifiques. D'une part, ils doivent être contextualisés aux réalités locales des apprenants (langue, culture d'origine, besoins du marché). Par exemple, l'ONU recommande de cibler l'éducation entrepreneuriale sur des contextes spécifiques tels que les camps de réfugiés ou les quartiers urbains défavorisés. D'autre part, il ne suffit pas de dispenser un module court ; un **suivi à long terme et du mentorat** sont essentiels pour accompagner réellement le parcours entrepreneurial. La CNUCED (2018) note en effet que nombre de programmes actuels se focalisent sur des aspects techniques (gestion de stock, comptabilité, marketing) tout en négligeant l'accompagnement individuel : or les apprenants migrants ont besoin de soutien continu (coaching, réseaux, tutorat par des pairs ou entrepreneurs expérimentés) pour concrétiser leurs projets. Enfin, la formation se veut holistique : au-delà des compétences « dures », elle intègre des modules sur le développement personnel (gestion du stress, éthique, leadership), la connaissance du cadre légal local, et l'apprentissage de langues locales pour favoriser l'insertion.

2 Entrepreneuriat et intégration sociale

L'entrepreneuriat constitue un vecteur d'intégration sociale en facilitant l'accès à l'activité économique pour des populations exposées à l'exclusion du marché du travail.

Il permet aux individus de transformer leurs compétences, même informelles, en sources de revenus et de reconnaissance sociale.

À travers la création d'entreprises, l'entrepreneuriat favorise l'autonomie, la participation citoyenne et la réduction des inégalités, notamment chez les jeunes, les femmes et les populations vulnérables.

En renforçant le capital social et les dynamiques locales, il contribue à l'inclusion économique durable et à la cohésion sociale dans des contextes marqués par le chômage et la précarité.

2.1 Intégration des migrants : définitions et enjeux.

L'intégration sociale des migrants peut se définir comme le processus par lequel les nouveaux arrivants participent de manière pleine et active à la vie économique, sociale et culturelle de la société d'accueil. Elle implique tant l'insertion sur le marché du travail et l'autonomie économique que l'acquisition de liens sociaux et de compétences linguistiques. En Afrique comme ailleurs, les migrants et réfugiés expriment généralement le désir de s'intégrer efficacement à la société d'accueil. Cependant, ils se heurtent à des **obstacles multifacteurs**. Sur le plan économique, le manque de reconnaissance de leurs qualifications, l'absence de permis de travail ou de statut légal stable peuvent limiter l'accès aux emplois formels. Sur le plan social, les barrières culturelles (langue, traditions) et les attitudes parfois hostiles des populations locales freinent le sentiment d'appartenance (xénophobie, stigmatisation). Par exemple, l'UNHCR constate qu'au Ghana – où il est relativement facile pour un réfugié d'enregistrer une entreprise – les obstacles principaux sont d'ordre social : « une stigmatisation négative de la part de la communauté d'accueil, qui peine à accepter les réfugiés dans leur société ». De même en Ouganda, malgré un cadre légal favorable, les communautés locales montrent souvent de la méfiance envers les entreprises gérées par des réfugiés. Ces dimensions rendent l'intégration économique moins évidente que l'intégration sociale, et la coopération avec les acteurs locaux (gouvernements, ONG, populations) se révèle cruciale.

2.2 L'entrepreneuriat comme vecteur d'intégration.

L'un des leviers étudiés pour surmonter ces obstacles est l'entrepreneuriat. L'engagement entrepreneurial permet de **valoriser les compétences des migrants tout en créant de la valeur pour la communauté**. La formation à l'entrepreneuriat offre aux migrants l'opportunité de transformer leurs idées et savoir-faire en activités économiques viables. Cela répond à leur souhait de contribuer à la société d'accueil, comme le note l'expérience Fresh Start : « les migrants et réfugiés ont le désir de contribuer à la société d'accueil et de s'intégrer efficacement, mais rencontrent de nombreux obstacles... L'éducation entrepreneuriale peut les aider en transformant leurs idées entrepreneuriales en entreprises ou en emploi, contribuant ainsi à leur bien-être et à celui de la communauté locale ». Concrètement, l'entrepreneuriat des migrants permet de créer des emplois, de diversifier l'économie locale et de tisser des réseaux d'échange entre communautés. En innovant dans des secteurs clés (artisanat, agriculture, services, technologies), les entrepreneurs migrants peuvent générer des synergies sociales : l'étude de Fontefrancesco et Mendonce (2022) montre que l'activité commerciale d'un groupe de

migrants bangladais à Rome a induit une « innovation sociale », en reconnectant des segments de marché jusque-là isolés et en créant de nouvelles interactions avec les autochtones.

Par ailleurs, l'éducation à l'entrepreneuriat des migrants remplit une fonction **économique complémentaire**. L'Union européenne souligne que la création d'entreprise représente une voie alternative vers un emploi décent pour les migrants. Cette voie peut parfois dépasser le salariat traditionnel : certaines études suggèrent que, tous facteurs égaux, les entrepreneurs migrants peuvent obtenir de meilleurs résultats que les natifs, notamment les hommes de première génération. Enfin, l'entrepreneuriat contribue à déconstruire les stéréotypes : en travaillant côté à côté avec des locaux (souvent via des coopératives ou partenariats public-privé), les migrants entrepreneurs montrent leur capacité d'apport positif. Le programme Fresh Start remarque ainsi que ses formations permettent « d'aborder les perceptions négatives et les stéréotypes » en montrant que les migrants souhaitent et sont capables de travailler. De fait, le renforcement de la confiance mutuelle via l'activité économique est un élément clé de la cohésion sociale.

2.3 Opportunités et limites de l'approche entrepreneuriale.

Si l'entrepreneuriat offre des opportunités d'insertion, il existe aussi des limites et des conditions à prendre en compte. D'abord, il ne s'agit pas d'une solution universelle : comme le soulignent Fontefrancesco et Mendonce, l'entrepreneuriat migrant dépend souvent de facteurs locaux comme le **capital social** et culturel du migrant, qu'aucun programme ne peut garantir uniformément. Tous les migrants n'ont pas les mêmes ressources (éducation, réseaux, langue) pour lancer une entreprise viable. Ensuite, la qualité de l'accompagnement éducatif est déterminante. Les évaluations montrent que de nombreux programmes d'éducation entrepreneuriale pour migrants se limitent à de **brèves initiations technocratiques** (gestion de stock, comptabilité de base, marketing) sans développer l'état d'esprit et l'autonomie nécessaires. La CNUCED note que sans encadrement prolongé et mentorat (par exemple par des entrepreneurs migrants expérimentés), l'impact de ces formations reste faible.

Par ailleurs, des obstacles structurels subsistent. L'hôte social peut exercer une forte pression sur les entrepreneurs migrants. Dans plusieurs pays africains, les réfugiés font face à de la **xénophobie** ou de la jalouse économie : l'UNHCR rapporte qu'au Ghana et en Ouganda, les populations locales voient souvent dans les entreprises de réfugiés une menace, ce qui fragilise l'intégration au niveau commercial. De même, des aspects légaux non harmonisés compliquent l'activité économique : malgré l'existence de lois d'accueil, leur application reste fragmentaire.

Par exemple, dans certains pays africains (Malawi, ou jusque-turquie cité dans des études), les réfugiés ne peuvent pas immatriculer seuls certains types d'entreprises et doivent s'associer à des citoyens du pays d'accueil, ce qui rend leur autonomie difficile. Enfin, l'éducation entrepreneuriale ne peut pas totalement compenser des enjeux d'intégration culturelle : apprendre à gérer un micro-entreprise ne résout pas tous les facteurs sociaux et psychologiques (traumatismes antérieurs, discrimination persistante). En résumé, l'entrepreneuriat constitue un levier puissant pour l'inclusion socio-économique des migrants, mais son efficacité demande un appui politique et social complet (accès aux services publics, programmes de cohésion, débats publics sur la diversité).

3 Spécificités africaines dans l'accueil et l'inclusion par l'entrepreneuriat

3.1 Contexte migratoire et entrepreneurial en Afrique.

Le continent africain fait face à d'importants mouvements migratoires, tant internes qu'internationaux. Selon l'UNHCR, fin 2019 environ 70,8 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde, dont une part majeure (85 %) accueillie dans les pays à faible revenu. L'Afrique subsaharienne héberge à elle seule plusieurs millions de réfugiés : on compte par exemple ~1,4 million au Soudan du Sud, 1,1 million au Soudan, 1,4 million en Ouganda, auxquels s'ajoutent les populations déplacées à l'intérieur de l'Éthiopie, du Congo ou de la République centrafricaine. À ces réfugiés s'ajoutent des migrants économiques (étudiants, travailleurs saisonniers, diplômés du continent voisins) dont les flux sont souvent sous-évalués.

Cette réalité migratoire s'accompagne d'une forte mixité culturelle. Par ailleurs, l'Afrique est riche en ressources entrepreneuriales informelles : le commerce de proximité, l'agriculture vivrière ou les TPE artisanales y sont très répandues. Les migrations intra-africaines (ex. du Mali vers la Côte d'Ivoire, du Nigéria vers le Ghana, etc.) ont forgé des diasporas actives, et les transferts de fonds de la diaspora africaine jouent un rôle fondamental. En 2023, les envois de fonds vers l'Afrique ont dépassé 90 milliards USD. Ces remittances fournissent un capital de démarrage à de nombreuses micro-entreprises et réduisent les contraintes financières. Comme le note Hakiza (2014), « les remittances ont été une source majeure de financement pour les créations d'entreprises de réfugiés, en particulier chez les Somaliens bénéficiant d'une vaste diaspora ».

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat apparaît d'autant plus pertinent qu'il s'inscrit dans une tradition historique africaine d'auto-prise en charge économique. Les jeunes diplômés africains, par exemple, fondent fréquemment des start-ups faute d'emplois publics suffisants. Les

structures économiques locales étant parfois fragiles, l'entrepreneuriat des migrants peut combler des niches (nouveaux commerces ethniques, services communautaires, agro-entreprises multiculturelles). L'expérience concrète des réfugiés ou migrants « permanents » en Afrique montre que beaucoup possèdent des compétences utiles (culturelle, commerciale, artisanale) qu'il suffit de canaliser via la formation entrepreneuriale pour qu'elles génèrent de l'emploi et de la croissance localement.

3.2 Défis d'intégration spécifiques au contexte africain.

Les pays africains présentent toutefois des défis particuliers pour l'accueil des migrants. Tout d'abord, les **capitaux institutionnels et infrastructures** font souvent défaut. Une étude de la Banque mondiale sur l'Afrique centrale indique qu'un grand nombre de réfugiés possède une expérience agricole (67 % des réfugiés soudanais ou centrafricains au Tchad), mais l'accès aux marchés est fortement limité par le manque d'infrastructures routières et d'électricité. De même, en République centrafricaine, 49 % des réfugiés travaillent dans l'agriculture, mais moins de 5 % ont une carte d'identité nationale, ce qui leur ferme l'accès au crédit bancaire indispensable à leur autonomisation. Ces goulets d'étranglement réglementaires (absence de documents officiels, formalités complexes) entravent l'inclusion économique même quand la volonté politique existe.

Sur le plan social, l'accueil varie grandement d'un pays à l'autre. Certains États africains ont adopté des politiques généreuses, tandis que d'autres pratiquent une « coucoustratégie » de repli. Par exemple, l'Ouganda se distingue par une politique progressiste : les réfugiés y ont la liberté de mouvement, le droit de travailler et reçoivent des parcelles agricoles pour se nourrir et vendre du surplus. Cette politique a conduit à de nombreuses initiatives entrepreneuriales : la création d'entreprises agricoles, artisanales et même numériques par des réfugiés est largement documentée. En revanche, des pays comme l'Afrique du Sud ou la Côte d'Ivoire ont connu des épisodes de xénophobie économique ou de discours identitaires (p. ex. le concept d'« ivoirité ») qui nuisent à la reconnaissance des entrepreneurs étrangers.

Un autre facteur est la mise en œuvre des politiques. Même quand les lois sont favorables (p. ex. droit du travail accordé aux réfugiés selon la Convention de 1951), leur application locale peut être chaotique. L'UNHCR note par exemple que, malgré des garanties juridiques, les réfugiés au Ghana et en Ouganda « font face aux mêmes obstacles que partout ailleurs car la communauté d'accueil n'accepte pas leurs entreprises ». De même, certains pays d'Afrique de l'Ouest ou centrale manquent de programmes de formation ciblés pour migrants, ce qui crée un

déficit en compétences appropriées. Enfin, la forte informalité économique africaine signifie que même les autochtones souffrent de l'absence de filets de protection ; les migrants y sont doublement exposés (aucune assurance sociale, peu de recours face aux abus).

3.3 Initiatives et leviers en Afrique.

Face à ces défis, plusieurs initiatives montrent comment l'éducation entrepreneuriale peut être mise en œuvre en Afrique. L'Ouganda illustre un cas significatif : la journaliste et militante Robert Hakiza décrit comment « en Ouganda, les réfugiés ont contribué de façon considérable à l'entrepreneuriat et à l'innovation du pays », en partie grâce à la politique qui leur donne accès au droit de travailler et à la terre. Sur cette base, des ONG locales ont développé des programmes d'éducation entrepreneuriale dans les camps (par ex. Nakivale, Kiryandongo) où les apprenants participent à des projets de commercialisation de produits agricoles ou artisanaux, souvent financés par la diaspora. Ce type d'initiatives illustre le potentiel combiné de la formation pratique et de l'appui communautaire.

À l'échelle régionale, l'ONU (CNUCED, OIM, HCR) soutient des projets multi-pays pour l'inclusion économique des réfugiés par l'entrepreneuriat. Par exemple, le projet « Promouvoir l'entrepreneuriat des réfugiés et migrants en Afrique de l'Est » coordonné par la CNUCED vise à renforcer les capacités gouvernementales (cadres réglementaires, formation professionnelle, accès aux services financiers) pour rendre l'écosystème entrepreneurial plus inclusif. Dans le même esprit, la CNUCED organise des dialogues régionaux soulignant que l'entrepreneuriat des migrants génère « des bénéfices partagés pour les populations autochtones et étrangères » et doit être soutenu par des partenariats innovants reliant acteurs humanitaires et développement. Ces approches multilatérales cherchent à combler les lacunes d'information (services offerts aux entrepreneurs migrants), à exploiter les synergies (finance, réseaux d'affaires, technologies) et à réduire les obstacles réglementaires.

Enfin, des exemples de réussites locales émergent : au Kenya et en Éthiopie, des accélérateurs d'entreprises incluent des réfugiés dans leurs cohortes ; au Cameroun, la Banque mondiale finance des programmes de création de valeur agricole dans les camps, en priorisant la modernisation des infrastructures et l'inclusion financière. Pour l'Afrique centrale, la Banque mondiale recommande par exemple de revoir les politiques d'enregistrement des entreprises et d'accès à la terre : « la révision des politiques visant à soutenir l'activité entrepreneuriale sans barrières excessives à l'enregistrement est essentielle » dans la région CEMAC. Ces transformations concrètes – simplification administrative, accès au crédit, réseaux de mentorat

– sont les compléments indispensables aux actions éducatives. Dans tous les cas, les expériences africaines confirment qu'une éducation entrepreneuriale bien conçue, intégrée à des mesures d'inclusion plus larges, peut jouer un rôle moteur pour l'intégration socio-économique des migrants et réfugiés sur le continent.

II. Éducation à l'entrepreneuriat et intégration des migrants/réfugiés

1. Analyse de l'éducation à l'entrepreneuriat comme outil d'intégration des migrants et réfugiés dans trois pays africains : le Maroc (Afrique du Nord), le Sénégal (Afrique de l'Ouest) et le Cameroun (Afrique centrale)

1.1 Maroc

Le Maroc, devenu pays d'accueil pour près de 9 700 réfugiés enregistrés (janvier 2023), a renforcé sa politique migratoire pour favoriser l'intégration socio-économique. La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) compte 11 programmes, dont deux spécifiquement dédiés à l'intégration économique des migrants et réfugiés. Des réformes légales récentes facilitent l'auto-emploi : les migrants peuvent accéder au statut d'auto-entrepreneur et créer des coopératives aux mêmes conditions que les Marocains. Par ailleurs, le Maroc a mis en place des mesures d'incitation comme le programme TAHFIZ (jusqu'en 2022) qui soutient la création d'entreprises, de coopératives et d'associations favorisant l'emploi des réfugiés.

Au niveau opérationnel, plusieurs initiatives concrètes ont été lancées. L'Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise (AMAPPE), en partenariat avec le HCR et financée par l'UE, a pour objectif l'autonomisation des réfugiés via la création de micro-projets. Ce programme d'insertion socio-économique vise ainsi à améliorer l'autosuffisance de 240 réfugiés par le soutien à des projets d'entrepreneuriat et de coopératives. Par exemple, un appel de projets 2018-2019 piloté par AMAPPE a permis la création de 88 micro-entreprises au profit de 114 réfugiés à travers le pays.

Un autre exemple probant est l'incubateur ES.Maroc (appuyé par l'OIM et le PNUD), basé dans le nord (Tangier-Tétouan-Al Hoceima). En 2023 ce dispositif a accompagné 711 personnes (dont 185 migrants réguliers) en formation et conseil entrepreneurial. Cette « Maison de l'entrepreneuriat » offre aux migrants et Marocains des ateliers de renforcement de compétences (CV, entretiens, leadership) et un suivi individuel. Elle a soutenu 26 projets collectifs (78 bénéficiaires) et financé 6 coopératives et 19 entreprises individuelles de migrants. Parallèlement, un programme de mise en relation avec le secteur privé accompagne les entreprises locales pour recruter des réfugiés et fait de la sensibilisation au recrutement

inclusif. Au total, plusieurs centaines de migrants ont ainsi reçu des formations certifiantes et du mentorat, et plus de 500 candidats ont été mis en contact avec des offres via des salons de l'emploi organisés annuellement.

En résumé, le Maroc combine des politiques nationales inclusives (lois sur l'auto-entrepreneuriat, programmes gouvernementaux d'insertion) et des initiatives de terrain (ONG/ONU et privé) pour offrir aux migrants et réfugiés des formations pratiques à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès aux ressources (microcrédits, registres officiels). Ces mesures visent à transformer l'activité informelle des réfugiés en projets d'entreprise viables, contribuant ainsi à la croissance locale et au développement communautaire.

1.2 Sénégal

Au Sénégal, pays de forte émigration, l'enjeu est davantage l'intégration des migrants de retour et la valorisation des compétences de la diaspora. Un programme majeur est « Réussir au Sénégal », financé par la coopération allemande (GIZ) et ses partenaires. Lancé en 2019 et visant la tranche 15-35 ans, il cible explicitement les jeunes *en recherche d'emploi*, les entrepreneurs en création et *les migrants de retour*. Cette initiative renforce l'insertion professionnelle, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal.

Concrètement, « Réussir » propose des formations certifiantes courtes en métiers artisanaux, agricole et agro-transformation via des centres publics et chambres consulaires. Par exemple, des sessions de production artisanale ou d'électricité solaire ont été dispensées en zones rurales et urbaines. Le programme accompagne aussi les porteurs de projet : après un diagnostic d'opportunités, il fournit du mentorat, un appui au plan d'affaires et un accès à des réseaux économiques. Il a ainsi soutenu des dizaines de projets entrepreneuriaux (artisanat, mode « made in Sénégal », services) en 2022-2024, notamment pour des jeunes femmes et des retours établis en milieu urbain.

Au-delà du GIZ, d'autres acteurs et réseaux interviennent au Sénégal. Des ONG locales et internationales (IOM, ONU) ont encouragé la création de plateformes de mise en relation diaspora-investissement, bien que moins médiatisées que les programmes gouvernementaux. Par exemple, la table-ronde de 2019 organisée avec des entrepreneurs sénégalais d'Italie (projet COOPI) a abouti à la création d'un réseau d'entrepreneurs de la diaspora pour faciliter les investissements au pays. De même, les dispositifs de réintégration des migrants au retour (ex. UE-IOM) incluent souvent un volet formation professionnelle et création d'entreprise, bien que peu documenté publiquement.

En pratique, la formation à l'entrepreneuriat au Sénégal se fait donc surtout à travers des programmes hybrides réunissant pouvoirs publics (Ministère de l'Emploi, de la formation professionnelle), bailleurs internationaux et organisations de jeunesse. Ces projets répondent à l'absence d'emplois formels hors Dakar, en proposant aux jeunes (y compris aux migrants de retour) des compétences techniques et managériales pour lancer leur propre activité. L'orientation vers les filières porteuses (agroalimentaire, artisanat, TIC...) et l'accent sur la qualification professionnelle sont caractéristiques, mais les initiatives à ce jour semblent moins nombreuses que dans les autres pays étudiés. Néanmoins, la volonté de mobiliser la diaspora économique sénégalaise se manifeste à travers ces programmes de formation, permettant aux migrants et aux jeunes locaux de co-construire des entreprises locales durables.

1.3 Cameroun

Le Cameroun est confronté à d'importants flux de réfugiés (plus de 430 000 fin 2024) en provenance de la Centrafrique et du Nigeria. Le pays a hérité d'un dispositif d'accueil relativement flexible (statut de réfugié, accès à l'emploi dès 2014), mais l'intégration économique reste un défi. De nombreuses femmes réfugiées (environ 121 000 selon l'ONU en 2023) se tournent vers des activités artisanales pour subvenir aux besoins familiaux. Par exemple, des réfugiées centrafricaines fabriquent des bibis et accessoires en perles, ou des savons liquides, transformant leurs savoir-faire traditionnels en sources de revenu. Ces entrepreneuses improvisées soulignent néanmoins l'absence de soutien structuré : « nous avons la volonté d'entreprendre mais il n'y a pas de soutien ».

Pour répondre à ces besoins, plusieurs programmes appuient l'éco-entrepreneuriat des réfugiés et déplacés internes. Le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) travaille avec le gouvernement et les ONG pour formaliser ces activités. Une experte du HCR note qu'« il est crucial [...] d'aider les réfugiés à passer du secteur informel au secteur formel » – notamment en créant des entreprises enregistrées, ouvrant des comptes bancaires, payant impôts et charges sociales. L'objectif est de renforcer l'autonomie (autosuffisance) des réfugiés et de les inclure dans les plans de développement locaux.

Plusieurs ONG internationales ont également déployé des projets de formation et mentorat. Par exemple, la Jesuit Refugee Service (JRS) met en œuvre le programme *Pathfinder*, qui offre aux jeunes réfugiés des cours de formation professionnelle et d'entrepreneuriat basés sur l'analyse du marché local. En 2023, *Pathfinder* a touché 7 365 personnes dans plusieurs pays (dont le Cameroun), et affiche un taux d'emploi d'environ 75% chez ses diplômés. De son côté, le

Danish Refugee Council (DRC) mène une approche globale dans l'Est et l'Adamaoua : en plus de la protection, il renforce « leurs capacités économiques, l'inclusion financière des plus vulnérables et stimule l'entrepreneuriat ». À Douala, l'ONG locale *Hope for Cameroon* propose un projet « semer des graines de succès » qui forme les femmes déplacées (IDPs) à la couture et à la coiffure, fournit équipements et microcrédits, etc. (40 femmes formées en 2020).

Ainsi, au Cameroun l'éducation entrepreneuriale pour migrants/réfugiés s'inscrit dans un contexte d'urgence humanitaire. On priviliege la formation professionnelle pratique (artisanat, agro-industrie légère, services locaux) et l'accès au microcrédit, dans l'optique de sortir progressivement de l'aide alimentaire. L'appui passe par des ateliers de “création d'entreprise” adaptés au public réfugié (souvent analphabète), et par des projets collectifs (coopératives de couture, plantations, etc.). Bien que des chiffres globaux manquent, ces initiatives témoignent de la demande pour un entrepreneuriat « domestiqué » : un déplacement de l'économie de survie vers des activités structurées qui profitent aussi aux communautés hôtes. Le rôle croissant des ONGs et du HCR se traduit par une meilleure sensibilisation des autorités et par la mise en réseau de réfugiés entrepreneurs avec le secteur privé camerounais.

Tableau 1 Programmes d'intégration entrepreneuriale par pays

Pays	Programme	Organisme	Année de lancement	Population cible	Bénéficiaires
Maroc	AMAPPE	HCR / Union Européenne	2018	Réfugiés	240 ¹
Maroc	ES.Maroc	OIM / PNUD	2021	Migrants réguliers	711 ²
Sénégal	Réussir au Sénégal	GIZ / Ministère de l'Emploi	2019	Jeunes migrants de retour	200 ³
Cameroun	Pathfinder	Jesuit Refugee Service	2023	Jeunes réfugiés	7 365 ⁴
Cameroun	Semer des graines de succès	Hope for Cameroon (ONG locale)	2020	Femmes déplacées internes	40 ⁵

Sources : Auteurs

Tableau 2 Formation et accompagnement

Pays	Programme	Personnes formées	Type de formation
Maroc	AMAPPE	114 ¹	Création de micro-entreprises
Maroc	ES.Maroc	185 ²	Compétences entrepreneuriales et mentorat
Sénégal	Réussir	200 ³	Certifications métiers (artisanat, agro-industrie)
Cameroun	Pathfinder	7 365 ⁴	Formation pro et entrepreneuriat
Cameroun	Semer des succès	40 ⁵	Artisanat (couture) et coiffure

Sources : Auteurs

Tableau 3 Projets soutenus et résultats

Pays	Initiative	Projets / Entreprises créés	Coopératives créées	Taux d'emploi post-formation
Maroc	AMAPPE	88 ¹	–	–
Maroc	ES.Maroc	26 ²	6 ²	–
Sénégal	Réussir	50 ³	–	–
Cameroun	Pathfinder	–	–	75 % ⁴

Sources : Auteurs

1.4 Comparaison transversale

- Approches communes :**
Dans les trois pays, l'éducation à l'entrepreneuriat est promue par une coalition d'acteurs (gouvernement, agences de l'ONU et ONG) afin de faciliter l'insertion économique des migrants et réfugiés. Tous encouragent l'auto-emploi comme alternative à l'emploi salarié limité. Par exemple, Maroc et Cameroun développent des programmes d'incubation et de renforcement de capacités pour migrants (ES.Maroc au Maroc, JRS Pathfinder au Cameroun), tandis que le Sénégal mise sur des formations certifiantes et le mentorat pour les porteurs de projet. Ces initiatives ciblent souvent les jeunes et les femmes (femmes rurales au Sénégal, femmes réfugiées au Cameroun, jeunes migrantes au Maroc) et cherchent à créer des « success stories » illustrant le potentiel entrepreneurial des migrantes.
- Spécificités nationales :**
Le contexte migratoire module les dispositifs. Au Maroc (pays de transit et d'accueil), la politique est très orientée vers l'intégration dans un pays d'immigration – d'où des lois facilitant l'auto-entrepreneuriat migrant et des programmes territoriaux mobilisant le secteur privé et la société civile locale (p.ex. salon de l'emploi inclusif, hub ES.Maroc). Au Sénégal, l'accent porte sur la réintégration des retours et l'implication de la diaspora : les projets d'entrepreneuriat sont souvent associés à l'amélioration des conditions de vie en zones d'origine (ex. soutien à l'artisanat rural) ou à la création de réseaux professionnels pour les Sénégalais expatriés. Le programme « Réussir au Sénégal » reflète

cette priorité en visant expressément « les migrant·e·s de retour ». Au Cameroun, pays frontalier de crises, l'urgence prime : la formation entrepreneuriale s'intègre dans des programmes humanitaires de « résilience » où l'on transforme l'aide en opportunités économiques. Les dispositifs sont plus axés sur la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté (coopératives de réfugiés, formation pré-départ aux micro-activités) que sur l'innovation pure. Enfin, la capacité administrative varie : le Maroc a rapidement promulgué des décrets d'application (statut auto-entrepreneur, création de coopératives pour étrangers), tandis que le Cameroun s'appuie encore beaucoup sur la pression de l'ONU pour adapter ses cadres et sur les ateliers locaux pour pallier les lenteurs législatives.

- **Points de convergence et divergences sectorielles :**

Partout, on forme les migrants à des métiers concrets – agriculture ou agro-transformation (Sénégal, Cameroun) et artisanat ou technologies (Sénégal, Maroc) – en réponse aux besoins locaux. On constate une large prédominance des activités de survie (commerce informel, artisanat) avant l'accès à l'emploi formel. En revanche, seules certaines initiatives marquent une montée en échelle : le Maroc déploie des incubateurs urbains multi-services, et le Sénégal capitalise sur son réseau diasporique. Les différences régionales (Afrique du Nord vs Afrique de l'Ouest vs Afrique centrale) se reflètent donc dans le choix des secteurs et des partenaires – par exemple, le Cameroun travaille souvent avec des ONG internationales spécialisées en zones de conflit, alors que le Sénégal s'appuie sur des agences de développement pour la formation professionnelle, et le Maroc sur des partenariats public-privé pour l'insertion.

En synthèse, bien que chacune de ces nations articule les logiques entrepreneuriales à sa manière, le fil rouge reste le même : former et accompagner les migrants/réfugiés comme créateurs de valeur locale. Cela suppose aussi de lever les obstacles juridiques (labellisation des entreprises, accès au crédit) et culturels (sensibilisation des employeurs), comme le soulignent les praticiens cités. Chaque pays montre qu'avec une politique volontariste et des programmes adaptés, l'éducation à l'entrepreneuriat peut devenir un puissant levier d'intégration socio-économique des populations migrantes en Afrique.

III. Méthodologie et résultats empiriques

Afin d'illustrer le lien entre l'éducation et l'intégration socio-économique des migrants, nous nous appuyons sur une étude empirique déjà publiée et réalisée au Maroc par Zehraoui, Karbouai et Dokou Kokou (2022). Cette étude porte sur un échantillon de 200 migrants subsahariens et analyse, à l'aide d'un modèle logit, les déterminants de leur insertion économique. Les résultats issus de ce travail permettent d'enrichir notre réflexion en montrant comment certaines variables, notamment le niveau d'éducation, influencent la probabilité d'intégration professionnelle. La présentation ci-après reprend et reformule les principaux apports de cette recherche.

Cette étude empirique analyse le rôle de l'éducation dans l'intégration socio-économique des migrants subsahariens installés au Maroc. Elle repose sur une enquête quantitative réalisée auprès de 200 individus provenant de différents pays d'Afrique subsaharienne. Le questionnaire comporte trente items répartis en trois axes consacrés au profil du migrant, à sa trajectoire migratoire et à son degré d'intégration économique. L'échantillon a été constitué selon une méthode raisonnée à partir des données fournies par les services administratifs chargés de la régularisation des migrants.

1. Caractéristiques générales de l'échantillon

L'analyse descriptive met en évidence la diversité des profils.

- Le Sénégal représente 32 % de l'échantillon. La Côte d'Ivoire suit avec 28 %. La Guinée et le Mali comptent respectivement 12 % et 11 %.

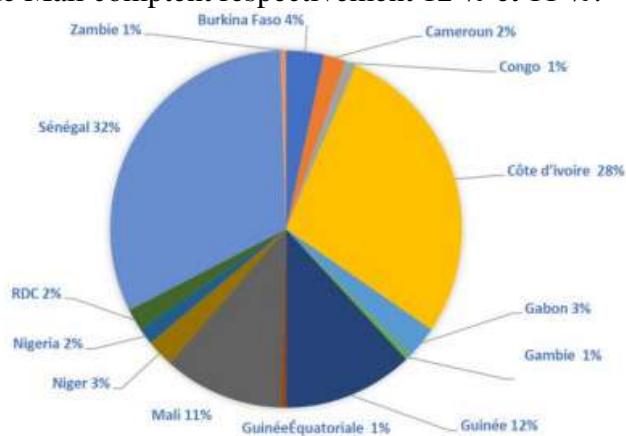


Figure 1 Le pays d'origine des enquêtés en %

- 75 % des répondants sont célibataires. 25 % sont mariés.

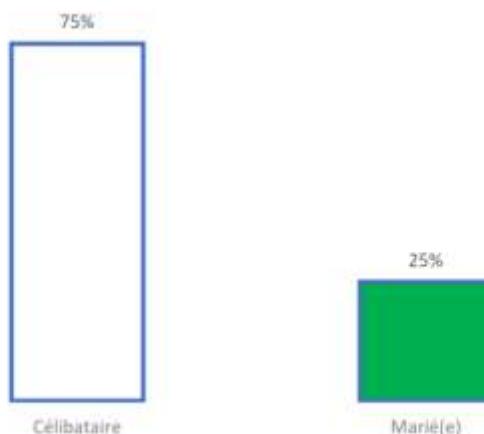


Figure 2 La situation matrimoniale des enquêtés en %

- Les jeunes de 19 à 25 ans constituent 47 % de l'ensemble. La tranche 26-30 ans représente 30 %. Les 31-45 ans correspondent à 19 %. Les plus de 45 ans représentent 3 %.

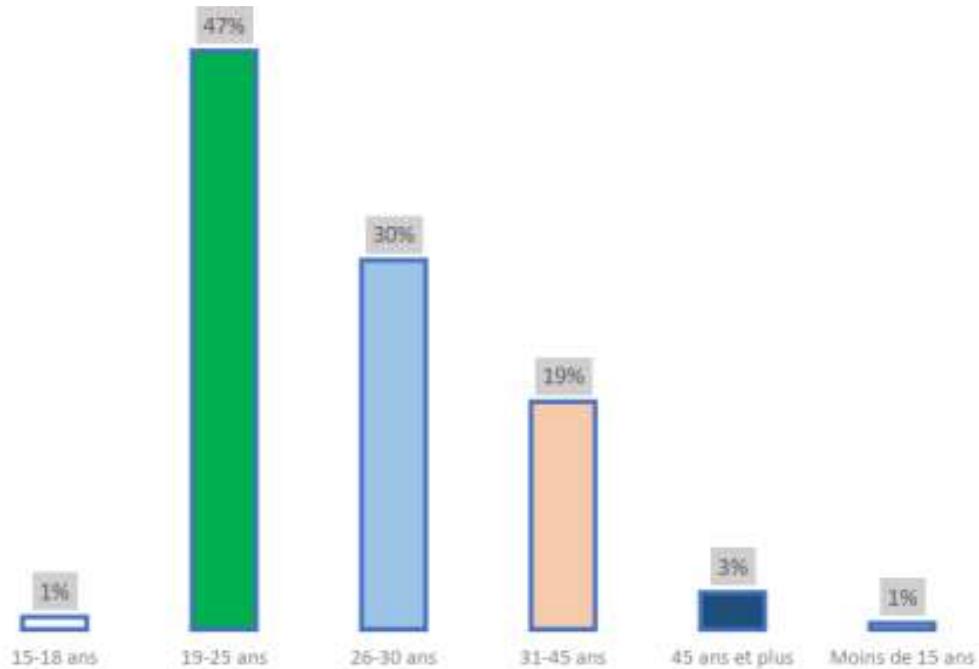


Figure 3 La tranche d'âge des enquêtés en %

- Le niveau d'éducation supérieur est la modalité dominante avec 36 %. Les personnes sans niveau scolaire représentent 34 %. Le niveau secondaire correspond à 22 %.

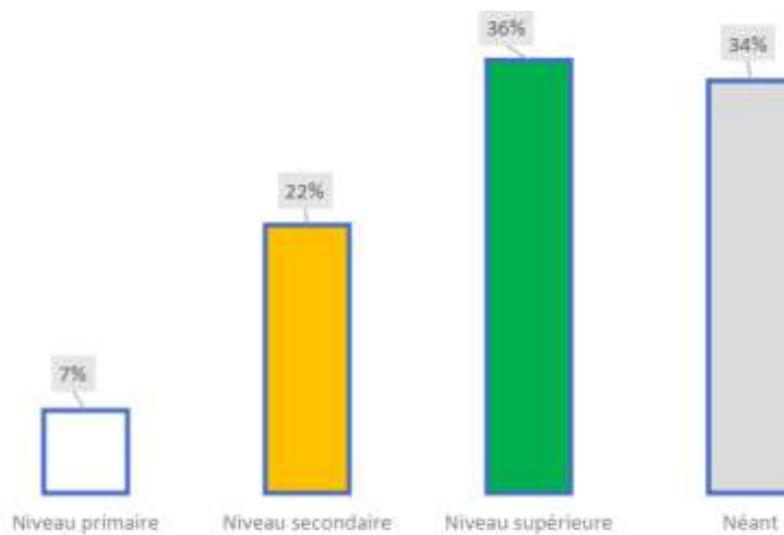


Figure 4 Le niveau d'éducation des enquêtés en %.

- 59 % considèrent le Maroc comme un pays de transit. 24 % n'ont pas arrêté leur décision. 18 % envisagent une installation définitive.



Figure 5 L'intention d'installation définitive au Maroc en %

Ces résultats montrent un profil jeune, relativement instruit, mais encore marqué par une forte mobilité projetée.

2. Modélisation de l'intégration socio-économique

Pour étudier la relation entre éducation et intégration économique, un modèle logit a été mobilisé. La variable dépendante prend la valeur 1 lorsque le migrant est intégré économiquement, et 0 dans le cas contraire. Les variables explicatives incluent le niveau d'éducation, la durée du séjour, la maîtrise du dialecte marocain, la religion, le sexe et le pays d'origine.

Le modèle présenté dans l'étude est le suivant:

$$Y = 0,132X_1 - 0,326X_2 - 0,296X_3 - 0,556X_4 + 0,316X_5 - 0,361X_6 - 0,249X_7 - 0,425X_8 - 0,378X_9 + 0,598X_{10} + 0,173X_{11} + 0,157X_{12}$$

L'objectif consiste à identifier les facteurs qui augmentent la probabilité d'insertion professionnelle des migrants subsahariens.

Résultat principal concernant l'éducation

Le modèle souligne un résultat contre-intuitif: **seule la modalité “sans niveau d'éducation” exerce un effet significatif sur l'intégration économique**. Les migrants sans formation scolaire formelle affichent une probabilité plus élevée d'accéder à un emploi sur le marché marocain.

Ce résultat s'explique par la structure des emplois effectivement accessibles aux migrants. Les opportunités disponibles relèvent majoritairement de secteurs demandant une main-d'œuvre peu qualifiée. Les migrants ayant un niveau d'éducation élevé recherchent des postes plus alignés avec leurs études et refusent les faibles rémunérations proposées. Ce positionnement réduit leurs chances d'intégration rapide par rapport aux migrants peu instruits qui acceptent plus facilement les emplois proposés.

Tableau de synthèse des résultats du modèle

Variable	Effet observé sur l'intégration	Significativité	Interprétation
Sans niveau d'éducation	Effet positif	Significatif	Meilleure insertion via emplois peu qualifiés
Secondaire	Effet faible	Non significatif	N'améliore pas l'accès à l'emploi
Supérieur	Effet faible	Non significatif	Attentes salariales plus élevées
Maîtrise du dialecte	Effet variable	Non précisé	Influence probable
Durée du séjour	Effet positif	Non détaillé	Plus long séjour facilite l'intégration
Sexe, religion, origine	Effets divers	Non détaillés	Poids statistique secondaire

Résultats du modèle économétrique

L'analyse économétrique repose sur un modèle logit appliqué aux données recueillies auprès de 200 migrants subsahariens. L'objectif est d'identifier les variables qui influencent l'intégration économique. La variable dépendante reflète l'intégration socio-économique, codée 1 lorsque le répondant est inséré professionnellement et 0 dans le cas contraire. Les variables explicatives incluent le sexe, le pays d'origine, la durée du séjour, la maîtrise du dialecte marocain, la religion et le niveau d'éducation.

Tableau Résultats du modèle logit

Variable	Coefficient	Erreur standard	Khi ² de Wald	Pr > Khi ²	Intervalle de confiance (95%) inférieur	supérieur
Sexe (femme)	0,132	0,118	1,261	0,261	-0,098	0,363
Pays d'origine – Autre	-0,326	0,195	2,778	0,096	-0,704	0,063
Pays d'origine – Guinée	-0,296	0,198	2,225	0,136	-0,684	0,091
Pays d'origine – Mali	-0,556	0,318	3,053	0,081	-1,182	0,069
Pays d'origine – Côte d'Ivoire	0,316	0,256	1,522	0,217	-0,186	0,757
Durée du séjour < 1 an	-0,361	0,254	2,016	0,156	-0,859	0,136
Durée du séjour entre 2 et 5 ans	-0,249	0,202	1,516	0,218	-0,645	0,145
Maîtrise du dialecte	-0,425	0,233	3,312	0,069	-0,883	0,032
Religion – Autre que l'islam	-0,378	0,298	1,610	0,204	-0,960	0,204
Niveau d'éducation – Aucun	0,598	0,319	3,508	0,060	-0,028	1,225
Niveau d'éducation – Primaire	0,173	0,213	0,661	0,416	-0,243	0,594
Niveau d'éducation – Secondaire	0,157	0,123	1,632	0,202	-0,082	0,397

Équation estimée

$$Y = 0,132X_1 - 0,326X_2 - 0,296X_3 - 0,556X_4 + 0,316X_5 - 0,361X_6 - 0,249X_7 - 0,425X_8 - 0,378X_9 + 0,598X_{10} + 0,173X_{11} + 0,157X_{12}$$

Interprétation synthétique des résultats

L'ensemble des coefficients indique les variables qui augmentent ou réduisent la probabilité d'intégration économique.

- Le niveau d'éducation “aucun” est la seule modalité proche du seuil de significativité.**

Son coefficient positif (0,598) montre que les individus sans niveau scolaire ont une probabilité plus élevée d'obtenir un emploi. Ce résultat reflète la nature des emplois accessibles aux migrants, majoritairement non qualifiés et acceptés plus facilement par les personnes peu instruites.

- Les niveaux « primaire » et « secondaire » ont des effets positifs mais statistiquement non significatifs.
- Plusieurs pays d'origine présentent des coefficients négatifs (Guinée, Mali, catégorie "Autre"), indiquant une probabilité d'intégration plus faible, mais sans significativité élevée.
- La maîtrise du dialecte marocain affiche un coefficient négatif (-0,425) proche du seuil de 10 %, suggérant que la langue n'est pas un déterminant décisif dans les emplois occupés, souvent peu qualifiés.
- La durée du séjour inférieure à un an réduit les chances d'intégration (-0,361), mais sans atteindre la significativité.
 - De manière générale, le modèle confirme que l'intégration professionnelle dépend davantage de la capacité à occuper des emplois faiblement qualifiés que du capital humain initial.

3. Conclusion empirique

L'analyse empirique confirme que l'intégration économique des migrants subsahariens au Maroc ne dépend pas seulement du capital humain acquis dans le pays d'origine. L'étude montre que le niveau d'éducation formelle ne constitue pas un facteur déterminant d'insertion professionnelle. Les migrants faiblement instruits s'adaptent plus rapidement, car ils acceptent les types d'emplois disponibles. Les compétences issues du pays d'origine sont difficilement transférables au contexte marocain. Ces résultats invitent à repenser les programmes d'accompagnement et de formation pour favoriser une meilleure adéquation entre les profils des migrants et les besoins du marché de l'emploi marocain.

Conclusion

L'analyse des cas du Maroc, du Sénégal et du Cameroun montre clairement que l'éducation à l'entrepreneuriat constitue un levier puissant pour l'intégration économique des migrants et des réfugiés. En leur transmettant les compétences nécessaires pour créer et gérer une activité, ces dispositifs favorisent l'autonomie, réduisent la dépendance à l'aide humanitaire et renforcent la cohésion sociale. Chaque pays mobilise des approches différentes en fonction de son contexte politique, social et économique, mais le point commun reste la volonté de transformer la vulnérabilité en opportunité. Les résultats observés dans les trois pays illustrent les effets positifs de programmes bien conçus, notamment lorsqu'ils sont accompagnés de mentorat, de financement et d'un cadre juridique adapté. Toutefois, des obstacles importants subsistent, comme l'accès aux ressources financières, le manque de reconnaissance administrative ou

encore la stigmatisation sociale. Il devient donc essentiel de capitaliser sur ces expériences pour développer des politiques publiques inclusives, durables et mieux coordonnées.

Pour renforcer l'intégration des migrants et réfugiés par l'éducation à l'entrepreneuriat, il est essentiel d'améliorer leur accès au financement en développant des mécanismes de microcrédit adaptés à leurs réalités, soutenus par des partenariats publics et privés. Il convient également de formaliser leur statut juridique en facilitant l'enregistrement légal de leurs activités à travers des statuts comme celui d'auto-entrepreneur ou de coopérative, leur garantissant ainsi un accès aux marchés et à la protection sociale. Par ailleurs, l'entrepreneuriat devrait être intégré de manière systématique dans les programmes de formation professionnelle destinés aux migrants, en lien avec les besoins du marché local. Il est aussi nécessaire de développer des incubateurs et des structures d'accompagnement mixtes qui regroupent migrants réfugiés et communautés hôtes, afin de renforcer la cohésion sociale et les échanges économiques. La sensibilisation des acteurs locaux, tels que les entreprises, les collectivités territoriales et les associations, joue un rôle clé pour favoriser l'inclusion économique et déconstruire les stéréotypes. Enfin, la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation à long terme des entrepreneurs formés permettrait d'assurer la durabilité des projets et d'adapter les politiques publiques en fonction des résultats observés sur le terrain.

Donc, l'éducation à l'entrepreneuriat apparaît comme un levier puissant pour l'intégration économique et sociale des migrants et réfugiés en Afrique. Les réussites observées au Maroc, au Sénégal et au Cameroun montrent que des programmes bien calibrés, ancrés dans les réalités locales et portés par une coopération multisectorielle, peuvent transformer la vulnérabilité en opportunités. Pour pérenniser ces acquis et étendre leur impact, il est indispensable d'investir dans les infrastructures de soutien financier, dans l'harmonisation des cadres juridiques et dans la promotion d'une culture de l'inclusion à tous les niveaux de la société.

Références bibliographiques

- AMAPPE. (2019). *Bilan de l'appel à projets 2018–2019*.
- Ashourizadeh, S., Schøtt, T., Şengüler, E. P., & Wang, Y. (2016). Exporting by migrants and indigenous entrepreneurs: contingent on gender and education. *International Journal of Business and Globalisation*, 16(3). <https://doi.org/10.1504/IJBG.2016.075736>
- Banque mondiale. (2024). *Optimiser le potentiel économique des réfugiés en Afrique centrale*.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31.
- CNUCED. (2018). *Guide politique sur l'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés*.

- Commission européenne & Eurydice. (2016). *Entrepreneurship Education at School in Europe*. Publications Office of the EU.
- Commission européenne. (2006). *Promoting entrepreneurship in schools and universities*. COM(2006) 33 final.
- Damanpour, F. (1991). Organizational Innovation: A Meta-Analysis Of Effects Of Determinants and Moderators. *Academy of Management Journal*, 34(3). <https://doi.org/10.5465/256406>
- ES.Maroc. (2023). *Rapport d'activité*.
- Fontefrancesco, M. F., & Mendonce, S. (2022). Migrant Entrepreneurship and Social Integration: A Case-Study Analysis among Bangladeshi Vendors in Rome. *Societies*, 12(5), 139. <https://doi.org/10.3390/soc12050139>
- Freeman, C., & Soete, L. (1997). *L'économie de l'innovation industrielle*. Economica.
- GIZ. (2022). Réussir au Sénégal, évaluation du programme de formation et d'insertion.
- GIZ. (2022). Réussir au Sénégal, évaluation interne.
- HCR & Union Européenne. (2019). *Bilan de l'appel à projets AMAPPE*.
- Hope for Cameroon. (2020). *Rapport d'impact*.
- Hope for Cameroon. (2020). *Semer des graines de succès, rapport d'impact*.
- JRS. (2023). *Pathfinder, statistiques opérationnelles*.
- JRS. (2023). *Rapport Pathfinder sur l'employabilité des jeunes réfugiés*.
- Maroc PME. (2023). *Entrepreneuriat et Innovation au Maroc*.
- Miço, H., & Cungu, J. (2023). Entrepreneurship Education, a Challenging Learning Process towards Entrepreneurial Competence in Education. *Administrative Sciences*, 13(1), 22. <https://doi.org/10.3390/admsci13010022>
- Mikalef, P., et al. (2019). *Big data et analyse commerciale*. Springer.
- OCDE. (2020). *Panorama de l'entrepreneuriat*.
- Perez, C. (2011). *Révolutions technologiques et capital financier*. Éditions Economica.
- PNUD. (2017). *Solutions innovantes pour le développement durable en Afrique*.
- Schumpeter, J. A. (1951). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Payot.
- UNHCR. (2019). *Global Trends: Forced Displacement in 2019*.
- Zehraoui, K., Karbouai, K., & Dokou Kokou, G. (2022). Le rôle de l'éducation dans l'insertion économique des migrants subsahariens au Maroc. *Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation*, 4(16). <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/reinnova-v4i16.35040>